

FICHE PROJET**Justice de Proximité****Programme d'Appui à la Sécurité Juridique pour le développement, au système judiciaire et aux droits humains (PRASEJ)
2006-mars 2008**

Agence d'exécution	Programme des Nations Unies pour le Développement
Contexte	<p>Les crises politico-militaires des dernières années ont entraîné un profond bouleversement dans le fonctionnement de l'ensemble des administrations publiques. Le système judiciaire souffre d'une insuffisance en personnel, du manque de moyens matériels, de l'insuffisance dans la formation des magistrats et de la faiblesse dans l'exécution des décisions. En outre, il existe une méconnaissance par les citoyens de leurs droits et devoirs. Dans la phase pilote, le programme se concentre sur les 4 provinces centrafricaines de l'Ouham, l'Ouham-Pende, la Nana- Grebizi et la Kemo. Le choix des zones est en relation avec les activités du Programme de Réinsertion des ex-combattants et d'Appui aux Communautés (PRAC).</p>
Description du projet	<p>Le Projet vise à établir une justice de proximité dans les zones cibles.</p> <p>Le projet permettra la réhabilitation du système judiciaire, à travers le renforcement des capacités opérationnelles des tribunaux à Bouzoum, Bossangoa, Kagabandoro et Sibut.</p> <p>Le projet appuiera également la vulgarisation systématique des lois et contribuera à l'amélioration de l'accès des citoyens à la justice, au travers de la mise en place d'audiences foraines et des mécanismes alternatifs et/ou traditionnels de résolution de conflits.</p> <p>Les capacités des collectivités à délivrer les actes civils seront renforcées. Une campagne de promotion de la culture de la citoyenneté et des droits de l'homme, qui renforcera les mécanismes sociaux et institutionnels de protection des droits de l'homme, complétera le projet. Le budget du projet s'élève à 683.000 USD.</p>
Partenariats	<p>Les partenaires du projet sont la Coopération Française et le Ministère de la Justice centrafricain. Les organisations de la Société Civile pour la promotion des droits humains deviendront des partenaires de plus en plus importants. Des synergies seront recherchées avec les autres partenaires internationaux au développement présents dans les zones d'intervention du projet.</p>
Principaux bénéficiaires	<p>Les zones cibles totalisent une population de 1 million d'habitants qui bénéficieraient du projet. Le système judiciaire des zones cibles est composé de 4 tribunaux qui comptent 8 magistrats et 4 greffiers dont le travail sera facilité.</p>

Impact attendu	<p>La Sécurité Juridique sera établie dans les zones cibles. Le développement socio-économique des communautés sera doté d'une base. En impliquant les communautés et en renforçant leurs capacités de résolution des conflits, les communautés seront stabilisées, et la paix sera renforcée. Le registre d'état civil sera rétabli, ce qui renforcera la position légale des veuves et des nouveau-nés. Les droits de l'Homme seront promus à travers des dispositifs institutionnels de protection des droits humains renforcés.</p>
Liens avec les OMD	<p>Dans la mesure où la Déclaration du Millénaire pour le Développement définit des objectifs communs entre les OMD et les droits de l'homme, ce projet s'inscrit dans une même motivation que les 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement, à travers la promotion des droits de l'homme.</p>
Etat d'avancement actuel Novembre 2006-	<p>Le projet est dans sa phase de démarrage.</p>